

Toulouse, le 23/05/2018

MAISON
DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES
HANDICAPEES
DE LA HAUTE-GARONNE

Dossier suivi par : Madame MILHES

Tél: 05.34.33.13.38 Réf à rappeler: Dossier 974157

Monsieur NABI Mohammed

Notification de décision

Monsieur Mohammed NABI 9 Rue d'Antipoul 31300 TOULOUSE

Exemplaire Bénéficiaire

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu les décrets d'application ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu la demande de compensation du handicap présentée le 16/05/2018 par Monsieur NABI Mohammed, né(e) le 27/01/1969, domicilié(e) 9 Rue d'Antipoul 31300 TOULOUSE

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) réunie le 22/05/2018, s'est prononcée **favorablement** pour la ou les demandes suivantes :

#### **Orientations**

Prestations accordées	Type d'accueil	Date début	Date fin	Précisions
Orientation vers un CRP	CESDV DES JEUNES AVEUGLES	01/05/2018	30/04/2023	
Commentaire : La Commission préconise le suivi d'une Préparatoire Spécialisée, afin de vous permettre d'élaborer votre projet professionnel.  Vous voudrez bien vous adresser directement au Centre qui vous précisera les modalités d'entrée.  De plus, la Commission vous précise que cette orientation relève du milieu ordinaire du travail.  Etablissement(s) préconisé(s) : Institut CESDV DES JEUNES AVEUGLES  37 Rue Monplaisir  31400 TOULOUSE				
Orientation vers le marché du travail		01/05/2018	30/04/2023	
Commentaire : La Commission précon	lise une orientation vers le mar	ché du travail		

Président de la C.D.A.P.H. Alain GABRIELI

STAAAAF

**MDPH 31** 

10, place Alfonse Jourdain : Vous trouverez ci-joint une information détaillée sur les voies et délais de recours : 31000 TOULOUSE

Tél. 05 34 33 11 00 mdph@cd31.fr

# Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute Garonne

Voies et délais de recours

Si vous contestez les décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie indiquées sur la présente notification, vous devez :

- > rédiger une lettre exposant les motifs de votre recours accompagnée d'une copie de la présente notification et portant vos nom, prénom, adresse et n° de dossier
- >adresser le tout dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception de cette notification, sous pli recommandé avec accusé de réception, aux adresses ci-dessous.

# 1) Vous contestez:

la décision relative à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé l'orientation professionnelle concernant une personne adulte handicapée

Recours amiables:

Monsieur le Président de la CDAPH 10 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse Recours contentieux :
Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV
BP 7007
31068 Toulouse Cedex 7

N.B.: vous devez joindre un certificat médical récent à l'appui de votre recours amiable.

# 2) vous contestez:

- les décisions relatives à une demande de carte d'invalidité ou de priorité
- l'Allocation Adulte Handicapée et/ou le Complément de ressources
- l'Allocation Compensatrice ou la Prestation de Compensation du handicap
- l'affiliation à l'Assurance Vieillesse
- les décisions relatives à la désignation d'un établissement ou service concourant à la rééducation, à l' éducation, au reclassement ou à l'accueil d'une personne adulte handicapée

#### Recours amiables:

Monsieur le Président de la CDAPH 10 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse

N.B.: vous devez joindre un certificat médical récent à l'appui de votre recours amiable.

### Recours contentieux:

Si vous relevez du régime général :

Tribunal du Contentieux et de l'Incapacité 19 boulevard des Minimes

BP 40155

31205 Toulouse Cedex 2

Tel: 05.62.72.41.90

Si vous relevez du régime agricole :

Tribunal du Contentieux et de l'Incapacité

Cité Administrative

Bat E - 8ème étage

31074 Toulouse

Tel: 05.61.10.61.44

Les décisions des commissions ci-dessus peuvent être à leur tour contestées et faire l'objet d'un recours devant la Commission Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail (C.N.I.T.A.A.T.)